

BAREME D'HONORAIRES

JAURES IMMOBILIER

TRANSACTIONS :

VENTE Appartements, Villas, Terrains :

Jusqu'à 100 000 €uros	10 %	TTC
De 100 001 € à 200 000 €uros	9 %	TTC
De 200 001 € à 500 000 €uros	6 %	TTC
De 500 001 € à 1 000 000 €uros	5,5%	TTC
Au-delà d' 1 000 000 €uros	5 %	TTC
Commission minimum	3 000 €	TTC

Tous nos prix sont affichés commission comprise à la charge du vendeur sauf cas spécifique dont il sera fait mention le cas échéant.

LOCATION Appartements, Villas, Terrains :

Recherche de locataire, constitution dossier, rédaction de bail et d'état des lieux : 15% du du montant du loyer annuel (Cette rémunération sera partagée par moitié entre le bailleur et le locataire).

En cas de mandat de **gestion confiée**, les honoraires de location seraient réduits à 10% du montant du loyer annuel

GESTION :

SERVICE SERENITE : 8 % TTC

ASSURANCE LOYERS IMPAYES : 3,5 % TTC

Des garanties pour : LES LOYERS, CHARGES ET TAXES IMPAYES, LES COPROPRIÉTAIRES BAILLEURS, LES DETERIORATIONS IMMOBILIERES, LA DEFENSE RECOURS.

Avis de valeur :

Appartement : 150 €uros TTC

Villa : 250 €uros TTC

Ces honoraires sont déductibles des honoraires de location ou de transaction facturés par l'agence.

EXPERTISE :

Taux horaires de 100 €uros ou tarifs forfaitaires sur devis.

Le détail de nos prestations et les tarifs de nos services complémentaires sur demande à l'intérieur